

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS

1. Développer ses compétences professionnelles à l'étranger

Actions de formation continue en Europe - COMENIUS

La mobilité des personnes est un volet important du programme COMENIUS et permet aux membres du personnel éducatif (enseignant et non enseignant) de participer à des cours de formation, de suivre des visites d'étude thématiques, de préparer des activités de mobilité, de partenariat scolaire, de projets ou de réseaux. Elles permettent d'effectuer une période de formation à l'étranger et peuvent prendre la forme de cours de formation, de stages d'observation en établissements scolaires et/ou en entreprises (ONG, autorité publique.....) ou de participer à un séminaire, une conférence se déroulant dans un autre pays européen. Elles peuvent aussi être l'occasion de nouer des contacts en vue de l'élaboration d'un projet Comenius, ou peuvent être réalisées dans le cadre d'un projet.

Publics cibles

Tous les personnels des 1^{er} et 2nd degrés : enseignement, éducation, direction, orientation, inspection ...

Objectifs

- Améliorer ses pratiques professionnelles ;
- Rencontrer des partenaires européens ;
- Mise à jour des connaissances.

Modalités

- D'une durée de 1 à 6 semaines, ces bourses permettent :
 - de participer à une session de formation inscrite au catalogue européen. Les stages concernent tous les thèmes et disciplines, cycles et métiers d'éducation ;
 - d'effectuer un stage d'observation en établissement et/ou en entreprise ;
 - de participer à des séminaires, conférences, etc.

- Le dépôt des candidatures se fait en ligne sur la plate forme Penelope (<http://penelope.2e2f.fr/>).

- Dates limites de dépôt des dossiers :
 - 16 janvier 2009 pour des formations se déroulant à partir du 1er avril 2009
 - 30 avril 2009 pour des formations se déroulant à partir du 1er septembre 2009
 - 15 septembre 2009 pour des formations se déroulant à partir du 1er janvier 2010
- Les formations doivent toutes être terminées au plus tard le 30 avril 2010

Le financement est attribué par l'agence Europe Education Formation France, après évaluation des dossiers, à hauteur de 1900€ en moyenne par bourse individuelle pour un cours de deux semaines.

Partenaires

Agence Europe Education Formation France
Site : <http://www.2e2f.fr>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Thomas FELDSTEIN – thomas.feldstein@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS

1. Développer ses compétences professionnelles à l'étranger

Stages d'été : Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel

Les stages linguistiques d'été à l'étranger sont des stages de formation continue. Ils se déroulent en général en Allemagne, Autriche, Espagne, Italie, Portugal, Royaume uni et d'autres pays du monde (Chine, pays arabe..)

Publics cibles

Professeurs des écoles et aux instituteurs qui sont habilités et enseignent une langue vivante étrangère ;
Professeurs de langues vivantes des établissements publics de l'enseignement secondaire (collèges, LEGT et LP) ;
Professeurs en charge de l'enseignement d'une discipline non linguistique en section européenne.

Objectifs

- Perfectionnement linguistique ;
- Réflexion sur la méthodologie et l'évaluation de l'enseignement des langues ;
- Mise à jour des connaissances culturelles.

Modalités

Durée : une à deux semaines durant les congés d'été.

Financement : en général, les frais d'enseignement et d'hébergement sont pris en charge, les frais de transport sont à la charge des stagiaires.

Ils se déroulent pendant les congés scolaires d'été. Ils commencent au plus tôt fin juin et s'achèvent au plus tard fin août

- Choisissez votre stage suivant votre statut : stages destinés aux professeurs des écoles – stages destinés aux professeurs du second degré
- Téléchargez le dossier d'inscription, en veillant à sélectionner le dossier correspondant à votre situation, deux formulaires distincts (pour le primaire et pour le secondaire)

Complétez le dossier, conservez-en une copie et remettez l'original à votre directeur d'école ou chef d'établissement qui doit y reporter son avis et le viser

Votre directeur d'école ou chef d'établissement transmet ensuite votre dossier par la voie hiérarchique afin qu'il soit revêtu de l'ensemble des avis requis avant de parvenir à votre IA-DSDEN ou à votre rectorat. Les services rectoraux le transmettent ensuite au CIEP qui procèdent au classement et prépare la tenue des commissions de sélection afférentes.

Consultez le BOEN spécial paraissant généralement en novembre.

Partenaires

CIEP(Centre International d'Etudes Pédagogiques)
Site : <http://www.ciep.fr/stageslinguistic/index.php>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Valérie ROUSSOT – ce.relint@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS

2. Travailler un an ou plus à l'étranger

Programme Jules Verne

Dans le contexte d'ouverture internationale et d'intégration européenne, ce programme de mobilité internationale est proposé à des enseignants titulaires du premier et second degré de l'enseignement public. Il offre la possibilité d'une immersion éducative et culturelle dans un autre pays en partant vivre et enseigner hors de France pour une année scolaire complète.

Publics cibles

- Tous les enseignants titulaires, exerçant dans des établissements publics du 1^{er} et 2nd degré.

Objectifs

- Participer à la vie d'un établissement scolaire européen ou étranger et pratiquer la pédagogie et les méthodologies d'enseignement des autres systèmes éducatifs (dispositifs d'accompagnement des élèves, procédures d'évaluation, d'orientation ou d'encadrement, etc.).
- Parfaire les compétences linguistiques pour s'investir au retour dans l'enseignement des langues à l'école primaire et des disciplines non linguistiques (D.N.L.) en langue étrangère dans le secondaire.
- Effectuer une mobilité en immersion dans un pays partenaire afin de s'imprégner de la culture et de la civilisation du pays d'accueil.

Modalités

- La présentation du programme ainsi que les formulaires de candidature, distincts pour l'enseignement primaire et pour le secondaire, sont téléchargeables au format A4 sur les pages DAREIC du site académique (www.ac-bordeaux.fr/europe-et-international).
- Les enseignants sélectionnés restent attachés à leur administration et ont une double tutelle hiérarchique, française et locale. Ils restent titulaires de leur poste pendant le temps de leur mise à disposition.
- Les enseignants resteront ainsi en position d'activité, demeureront dans leur corps d'origine et continueront à percevoir la rémunération correspondante à leur corps et grade.
- Les frais de transport aller et retour entre les lieux d'exercice de l'enseignant en France et celui de l'établissement d'accueil à l'étranger seront pris en charge par l'académie sur la base du tarif le plus avantageux.
- Chaque enseignant recevra une lettre de mission qui précisera, dans le cadre de son affectation, les termes de l'accord passé entre son établissement et celui d'accueil ainsi que tous les éléments d'information concernant sa position administrative, sa rémunération, et son service d'enseignement.

Partenaires

- Ministère des affaires étrangères et européennes
- Ministère de l'Education nationale
- Centre international d'études pédagogiques (CIEP)

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Francis DAZINIERE – francis.daziniere@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS

2. Travailler un an ou plus à l'étranger

Echanges poste pour poste

Enseignants du premier degré au Québec

- Les professeurs des écoles, titulaires de leur poste dans un établissement public du premier degré, de la classe de grande section de maternelle au cours moyen deuxième année, désireux d'échanger leur poste pendant toute une année scolaire avec un homologue québécois, sont invités à télécharger la notice de candidature sur le site du CIEP: <http://www.ciep.fr/echposte/quebec.php>
- Les conditions de participation à ce programme ainsi que les modalités d'instruction et de transmission des dossiers sont également consultables à cette même adresse

Enseignants du premier degré en Allemagne

Ce programme, mis en œuvre par la Direction Générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO), vise à permettre le perfectionnement linguistique d'instituteurs et de professeurs des écoles titulaires motivés pour assurer, à leur retour en France, un enseignement dans la langue allemande et à faire bénéficier les élèves français en l'absence du maître français d'un enseignement assuré par des enseignants allemands.

Il vise également à renforcer l'ouverture de l'école à la dimension internationale et à créer des conditions favorables de partenariats.

Les modalités sont décrites dans un encart « échanges et actions de formation à l'étranger » paraissant chaque année au BOEN dans le courant du mois de novembre, décembre.

Plus d'informations sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/D0033/echangefrancoallemmand.htm>

Partenaires

- CIEP (Centre International d'Etudes Pédagogiques)
- DGESCO (Ministère de l'éducation nationale)
- Nos régions partenaires :
 - Land de Hesse (Kultusministerium)
 - Etat du Wisconsin (Wisconsin Department of Public Instruction)

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Francis DAZINIERE – francis.daziniere@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS 2. Travailler un an ou plus à l'étranger

Postes dans un lycée français AEFÉ à l'étranger

Il s'agit de postes d'enseignants dans un établissement français relevant de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger.

Publics cibles

- Tout personnel titulaire du 1er et 2nd degré (ancienneté minimum requise dans le dernier poste en France de 3 ans).

Modalités

- Modalités de candidature selon les indications du BOEN paraissant généralement en septembre.
En savoir plus : site du Ministère de l'éducation nationale: <http://www.education.gouv.fr/cid284/etre-detache-a-l-etranger.html>

Postes dans les établissements de la Mission Laïque

Uniquement pour les postes dans des établissements non conventionnés AEFÉ (les candidats à un poste dans les établissements de la Mission Laïque Française conventionnés avec l'AEFÉ se reporteront aux procédures propres à l'AEFÉ. Néanmoins ils feront parvenir à la MLF, pour information, un double de leur dossier de candidature).

Publics cibles

- Tout personnel d'enseignement ou d'encadrement titulaire du MEN au moment du dépôt de la candidature.

Modalités

- Durée : Maximum 6 ans dans le même poste.
- Financement : Rémunération correspondant à l'indice de l'agent + indemnités à sujétion spéciale en fonction de la destination (coût de la vie, éloignement, pénibilité...).
- Procédure :
Attendre la publication de l'annonce au BOEN, généralement début septembre puis saisie du [formulaire en ligne sur le site de la Mission Laïque](#) possible de mi-septembre à la mi-janvier de l'année suivante. Néanmoins l'envoi des pièces justificatives complémentaires s'effectue par la poste.

Pour les personnels d'encadrement et administratifs les délais sont plus courts et un dossier papier doit être transmis à la mission laïque par la voie hiérarchique avant la mi-octobre.
La liste des postes disponibles est à consulter sur le site de la Mission Laïque : <http://www.mlffmonde.org/> dès la mi-novembre.

Partenaires

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger
Site : www.aefe.diplomatie.fr

Mission Laïque Française
Site : www.mlffmonde.org

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Francis DAZINIERE – francis.daziniere@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS 2. Travailler un an ou plus à l'étranger

Programme CODOFIL en Louisiane

- Dans le cadre des accords de coopération linguistique et culturelle entre la France et la Louisiane en matière d'éducation, de promotion de la langue et d'échanges culturels et audiovisuels, il existe un programme d'échange de professeurs.

Publics cibles

- Professeurs des écoles et aux instituteurs,
- Professeurs certifiés, agrégés ou assimilés d'anglais, d'arts plastiques, d'éducation physique et sportive, d'espagnol, d'histoire et géographie, lettres modernes, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, technologique,
- Professeurs de français langue étrangère

Objectifs

- Contribuer au développement du français en Louisiane,
- Permettre le perfectionnement linguistique d'instituteurs et de professeurs des écoles français afin qu'ils soient capables, à leur retour en France, d'assurer l'enseignement de l'anglais à l'école primaire,
- Permettre aux diplômés de FLE de parfaire leur expérience d'enseignant en français langue étrangère,
- Donner aux enseignants l'occasion d'une ouverture sur une civilisation et un système pédagogique différents.

Modalités

- Inscription sur la liste des candidats au programme (inscription en ligne),
- Téléchargement des formulaires de candidature correspondant à votre statut,
- Envoi du formulaire de candidature correspondant à votre statut complété au CIEP,
- Envoi de l'original du formulaire de candidature imprimé, par la voie hiérarchique,
- Participation aux entretiens de sélection pour les candidats pré sélectionnés (mars)
- RAPPEL: pour les titulaires du MEN, aucun recrutement n'est possible en l'absence d'avis favorable de l'Inspecteur d'académie (pour les professeurs des écoles et instituteurs), ou du Recteur (pour les professeurs agrégés, certifiés et assimilés).
- Consulter le BOEN (décembre ou janvier)

Partenaires

- Consulat général de France à la Nouvelle-Orléans,
- Département d'éducation de Louisiane,
- Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL),
- Ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE),
- Centre international d'études pédagogiques (CIEP),
- Ministère de l'Education nationale.

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Francis DAZINIERE – francis.daziniere@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS

2. Travailler un an ou plus à l'étranger

Postes du Ministère des Affaires étrangères et européennes

Il s'agit de postes de coopération culturelle, scientifique, linguistique ou éducative. Les emplois sont essentiellement des postes de coopérants et d'assistants techniques. Une expérience préalable d'expatriation et de fonctions de responsabilités est souhaitée ainsi que des connaissances en langues étrangères.

Publics cibles

- Tout personnel d'enseignement ou d'encadrement

Modalités

- Durée : deux ans de détachement + une année dans le même pays, éventuellement second détachement à la suite sur un autre poste.
- Financement : Rémunération correspondant à l'indice de l'agent + indemnités à sujétion spéciale en fonction de la destination (coût de la vie, éloignement, pénibilité...).
- Procédure :
[Candidature électronique](#) selon indications du BOEN à ce sujet (paraît généralement en juillet), date limite de saisie des dossiers : mi-septembre. Consulter régulièrement le site afin de connaître les différentes transparences (7 à 8 entre novembre et mai).
- En savoir plus : site du Ministère de l'éducation nationale : <http://www.afet.education.gouv.fr>

Partenaires

MAEE (Ministère des affaires étrangères et européennes)
Site : www.diplomatie.gouv.fr

Contact à la DAREIC

- Renseignements : Francis DAZINIERE – francis.daziniere@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS

3. Observer d'autres systèmes éducatifs

Participation à une visite d'étude pour les professionnels de l'éducation et la formation

Financé par l'Union européenne, le but de ce programme est de permettre aux participants d'améliorer leurs connaissances des systèmes d'éducation et de formation professionnelle des Etats membres de l'Union européenne

Publics cibles

- personnels d'encadrement du système éducatif, chefs d'établissement, corps d'inspection, formateurs, responsables d'orientation, conseillers d'orientation, conseillers en formation continue, gestionnaires des établissements ...
- les spécialistes et décideurs de la formation professionnelle : responsables de centres de formation, partenaires sociaux, organismes professionnels.....

Objectifs

- observer, échanger des pratiques avec des homologues européens**
- démultiplier, diffuser, améliorer, mettre en pratique de nouvelles méthodes**
- renforcer des processus de coopération éducative ou de formation professionnelle**

Modalités

- Thèmes des visites : les systèmes éducatifs et leurs valeurs, les acteurs de l'éducation (élèves, enseignants, parents), l'enseignement (curriculum et outils d'enseignement), l'école et son environnement, les langues et les statistiques sur l'éducation, l'inter connaissance des systèmes de formation.
- L'intérêt de ces visites : les prolongements qu'elles doivent susciter et faciliter, en l'occurrence la mise en place de partenariats pour développer des projets européens (partenariats scolaires, placements ou échanges Leonardo ou tout autre projet de coopération européenne). Chaque visite réunit généralement 10 à 12 participants de différents pays européens. Une visite d'étude, c'est un thème, un pays, une date, et une langue de travail.

D'une durée de 1 à 6 semaines, ces bourses permettent :

- de participer à une session de formation inscrite au catalogue européen. Les stages concernent tous les thèmes et disciplines, cycles et métiers d'éducation ;
- d'effectuer un stage d'observation en établissement et/ou en entreprise ;
- de participer à des séminaires, conférences, etc.

Le dépôt des candidatures se fait en ligne sur la plate forme Penelope (<http://penelope.2e2f.fr>).

Durée : environ 5 jours.

Financement : 1000 euros en moyenne.

Procédure :

- Recherche de visites d'étude : consulter le [catalogue de visites d'étude](#)
 - La saisie des candidatures s'opère uniquement en ligne sur le site de l'Agence Europe Education Formation France, en créant votre compte utilisateur sur ce site que vous activerez lors de l'inscription en ligne et qui vous permettra de recevoir les publications de l'agence ainsi qu'une information ciblée.
 - Après votre saisie en ligne, envoyer obligatoirement la version papier à l'agence, en 3 exemplaires, à l'attention de Christelle Pen.
- Date limite de candidature : fin mars début avril pour des visites d'étude se tenant entre septembre et juin de l'année scolaire suivante.
 - En savoir plus : <http://www.europe-education-formation.fr/transversal-cooperation.php>

Partenaires

Agence Europe Education Formation France Site : <http://www.2e2f.fr>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : ce.relint@ac-bordeaux.fr

DISPOSITIFS A DESTINATION DES PERSONNELS

4. Se former à l'ouverture européenne et internationale avec la DAREIC

Stage PAF et autres

La DAREIC (Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération) informe, conseille, aide et accompagne les écoles, les établissements, les personnels pour la mise en place de projets pédagogiques ou de projets personnels en direction de l'Europe ou de l'international.

Publics cibles

- Tous les personnels d'enseignement, d'éducation, d'encadrement du 1^{er} et du 2nd degré.

Objectifs

- Connaissance des différents dispositifs et programmes
- Accompagnement à la mise en place de projets
- Aide à la rédaction de dossiers de candidature
- Recherche de partenaires

Modalités

- Dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF), la DAREIC, propose et met en place des actions de formation (stages académiques inscrits au plan académique de formation ainsi que des stages d'équipe).
 - Liste des formations ouvertes en 2009/2010 :
 - Aide à la rédaction de dossiers de candidature à des actions du programme Comenius
 - Aide à la rédaction de dossiers de candidature à des actions du programme Leonardo da Vinci
 - Aide à la rédaction de dossiers de candidature à des actions du programme Erasmus
 - Développer des relations avec des partenaires européens – (un stage spécifique dans chaque département)
 - Découvrir le monde professionnel en Europe - (un stage spécifique dans chaque département)
 - Valorisation et suivi des projets européens
 - S'inscrire avant le 25 septembre 2009 sur le site : <https://gaia.orion.education.fr/gabrd/centrale/centrale>
- A la demande des établissements, elle anime des réunions de sensibilisation, d'information et d'aide au montage et à l'écriture de projets individuels et collectifs.
- La DAREIC organise des réunions d'information sur les dispositifs européens et internationaux.
 - En savoir plus : <http://www.ac-bordeaux.fr/europe-et-international>

Contact à la DAREIC

- Renseignements : ce.relint@ac-bordeaux.fr